

# Société Anonyme au capital de 6.927.421,10 € Siège : Zone Artisanale de Cantegrit 40110 Morcenx R.C.S. MONT DE MARSAN B 384 256 095

EXPOSE SOMMAIRE SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 24 JUIN 2015

Chers Actionnaires,

Le présent exposé sommaire a pour objet de vous présenter sommairement la situation de votre société et celle de notre groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014

#### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### **ÉVENEMENTS MAJEURS 2014**

### **Evènements Corporate**

### Changements de gouvernance

Changements au niveau de la Direction Générale du Groupe.

Le Conseil d'Administration du 23 décembre 2013 a nommé M. Jean-Eric Petit à la succession de M. François Marchal en qualité de Directeur Général du Groupe Europlasma, avec prise de fonction le 6 janvier 2014.

Jean-Eric Petit a également succédé à François Marchal aux fonctions de Directeur Général de CHO Power, Président d'Inertam, Président de CHOPEX et gérant de la SC Immobilière de Gazéification. François Marchal conserve son siège d'administrateur.

Changements au sein du Conseil d'Administration.

Lors du Conseil d'Administration du 28 janvier 2014, M. Jean-Claude Rebischung, Administrateur d'Europlasma depuis 2006, a démissionné de son mandat. Suite à cette démission, le Conseil a décidé de coopter Jean-Eric Petit en qualité d'Administrateur à compter de cette même date et pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Rebischung, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Cette cooptation a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Par ailleurs, suite à la cession par Crédit Suisse de son activité « Customized Fund Investment Group » (CFIG) à Grovesnor Capital Management LP, annoncée en janvier 2014, une réorganisation de la participation détenue par le véhicule Crédit Suisse Europlasma SPV au capital d'Europlasma est intervenue le 12 avril 2014. Dans ce contexte, la société DLJ MB Advisors, représentée par Monsieur Roger Ammoun, a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 31 mars 2014. Le conseil d'administration du 1er avril 2014 a décidé de coopter, en remplacement de la société DLJ MB Advisors, la société Crédit Suisse Asset Management, représentée par Henri Arif, pour la durée

restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Cette cooptation a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

### Suspension et reprise de cotation

En raison de lourdes incertitudes techniques et financières principalement liées aux délais supplémentaires de livraison de la centrale CHO Morcenx, la suspension de la cotation du titre ALEUP a été décidée le 31 mars 2014, à effet le 1<sup>er</sup> avril.

En date du 9 Septembre 2014, sur la base des progrès techniques réalisés sur l'usine de CHO Morcenx, d'une organisation recentrée sur ses métiers de base et d'une stratégie de développement commercial visant à valoriser les technologies propriétaires, impulsée par le nouveau Directeur Général, le groupe annonçait la reprise de la cotation du titre ainsi que le lancement imminent d'une augmentation de capital. (cf note renforcement et assainissement de la structure financière)

### Renforcement et assainissement de la structure financière

Augmentation de capital de 4,4M€, prime d'émission incluse, avec maintien du DPS en février 2014.

Une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) a été lancée le 6 janvier 2014. Le montant de l'opération initialement de 3 784 K€ a été porté après exercice de la clause d'extension à 4 351 K€ avec la création d'un total de 7 251 778 actions ordinaires nouvelles. L'actionnaire principal, Crédit Suisse Europlasma SPV LLC a participé à l'augmentation de capital par conversion d'une partie de sa créance en 1 305 892 nouvelles actions pour un montant de 784 K€.

Prêts relais supplémentaires de 2,8M€ accordés par l'actionnaire de référence du Groupe et CHO Morcenx en mai 2014.

Le conseil d'administration du 16 avril 2014 a approuvé les termes du nouveau prêt accordé pari passu par l'actionnaire de référence Crédit Suisse Europlasma SPV LLC (CSE) et CHO Morcenx. Ce prêt, d'un montant de 2,8 M€ a complété les aides financières (reports d'échéances) accordées par l'Etat et par certains des autres partenaires clés du Groupe pour couvrir les besoins de trésorerie du Groupe entre avril et juillet 2014.

Ces prêts, remboursables au plus tard en mai 2015, en numéraire, ou par conversion en actions Europlasma ou en actions CHO Power, ont été rémunérés au taux de 10%.

Ces prêts ont été convertis en actions à l'issue des augmentations de capital d"octobre.

Prêts relais supplémentaires de 3 M€ consentis par des partenaires financiers en août 2014.

En juillet et août 2014, la société a obtenu de nouveaux prêts court terme d'un montant total de 3 000 K€. Cette somme a couvert les besoins en financement du Groupe jusqu'aux augmentations de capital d'octobre 2014. Le partenaire financier majoritaire de Cho Morcenx a consenti un prêt de 1 500 K€ et de nouveaux partenaires financiers, ont également consenti un prêt de 1 500 K€. Ces nouveaux prêts consentis pour une durée d'un an, ont été rémunérés au taux de 15% et comportaient une clause de rémunération additionnelle en cas de remboursement accéléré par voie de conversion en actions dans le cadre de l'augmentation de capital. Ces prêts ont été convertis en actions dans le cadre des augmentations de capital d'octobre.

Augmentations de capital pour un total de 35,9M€, prime d'émission incluse d'octobre 2014.

Afin d'assainir la structure d'endettement du groupe, de poursuivre le redressement du Groupe, de couvrir les besoins en fonds de roulement pendant la période de montée en puissance de l'usine de CHO Morcenx ainsi que les besoins de réinvestissement, une 1<sup>ière</sup> augmentation de capital avec

maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) a été lancée en septembre 2014, suivie d'une 2iéme augmentation de capital réservée aux personnes ayant consenti des prêts à la société depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Les augmentations de capital se sont élevées à 35 910 K€, prime d'émission incluse dont 22 195 K€ de liquidités et 13 715 K€ de prêts convertis en actions.

Cette opération a permis de rembourser l'ensemble des prêts relais consentis depuis 2012.

Outre l'élimination de la dette correspondante au bilan, la conversion de ces prêts a permis d'éliminer tous les nantissements qui y étaient associés.

Emission et exercice des BSAR de 0,8M€, prime d'émission incluse.

Le 6 novembre 2014, Europlasma a procédé à l'émission de Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR) de deux catégories attribuées gratuitement à chaque actionnaire dont les titres étaient enregistrés comptablement à la clôture de bourse du 5 novembre 2014, chaque actionnaire recevant un BSAR A et un BSAR B pour chaque action détenue.

2 BSAR A donneront le droit de souscrire 1 action nouvelle au prix de 0,80€ par action, pour une durée de 3 ans à compter du 6 novembre 2014. Il a été émis 68 027 795 BSAR A.

4 BSAR B donneront le droit de souscrire 1 action nouvelle au prix de 1,30 € par action, pour une durée de 5 ans à compter du 6 novembre 2014. Il a été émis 68 027 795 BSAR B.

Au 31 décembre 2014, 1 017 175 actions nouvelles avaient été créées suite à l'exercice de BSAR A et BSAR B, représentant une augmentation de capital, prime d'émission incluse, d'un montant de 834 K€.

## Etudes et ingénierie, torches et procédés (Europlasma Industries)

Afin de renforcer son identité, le segment "Etudes et Ingénierie, Torches et procédés " est dénommé désormais Europlasma Industries

# **Contrat KNPP (Kozloduy Nuclear Power Plant)**

Europlasma collabore avec Iberdrola et Belgoprocess depuis 2010 dans le cadre d'un contrat de traitement et de conditionnement des déchets faiblement et très faiblement radioactifs de la centrale nucléaire de Kozloduy (Bulgarie).

L'exécution du contrat a temporairement été suspendue en 2014 à la demande du client. A la suite de décisions du gouvernement bulgare, celui-ci a modifié le planning de construction du bâtiment devant accueillir l'unité de vitrification des déchets faiblement radioactifs. Le nouveau calendrier prévisionnel prévoit désormais l'installation des équipements en fin d'année 2015.

En conséquence, l'unité de vitrification, qui a été réceptionnée en usine à Morcenx avec succès au cours de l'été 2013 et expédiée sur le site Bulgare fin 2013, sera de ce fait remontée dans la centrale nucléaire à l'hiver 2015.

## **Développement commercial**

Suite aux efforts déployés par Europlasma en termes de communication et de commercialisation, quatre commandes d'études ont été reçues, soulignant l'intérêt de la technologie proposée par Europlasma dans des secteurs aussi divers que la sidérurgie, la chimie de synthèse ou la neutralisation de déchets toxiques. Ces études ont été commandées par un industriel chinois et par deux autres clients européens. Ces études d'ingénierie représentant un chiffre d'affaires de 87 K€ sur

2014, constituent une étape indispensable à la validation d'un procédé industriel innovant basé sur les propriétés des torches à plasma, et sont donc préliminaires à la fourniture de systèmes, pouvant générer un chiffre d'affaires plus substantiel pour le Groupe.

## Activité de Recherche et développement

### Programme R&D KIWI.

Europlasma et Kobelco Eco-Solutions ("Kobelco", groupe Kobe Steel) ont entrepris un programme commun de recherche et développement dans le domaine de la production d'électricité à partir de déchets qui vise la génération d'un processus industriel basé sur les technologies respectives d'Europlasma et de Kobelco, dit KIWI (Kobelco Industrial CHO PoWer GasIfication). Ce programme représentait un co-investissement de plus de 6 millions d'euros sur 3 ans. La construction du pilote avait été achevée en 2012 et celui-ci avait été mis en service pour la réalisation de trois campagnes d'essais aux mois d'octobre, novembre et décembre 2012 avec des résultats satisfaisants suivies de quatre campagnes en 2013.

La dernière campagne d'essais (n°9) a été réalisée avec succès en février 2014 : le concept de craquage thermique des goudrons contenus dans le gaz de synthèse produit par le gazéifieur à lit fluidisé du partenaire KES (Groupe Kobe Steel) par le réacteur Turboplasma® est validé. Les coûts des essais activés en frais de développement sont amortis sur 5 ans.

L'accord de partenariat de développement entre Europlasma et KES a expiré fin mars 2014 et les modalités de son renouvellement éventuel sont étudiées. Dans ce cadre, une provision pour dépréciation de l'actif a été comptabilisée au 31 décembre 2014.

Des aides à l'innovation ont été demandées auprès d'organismes publics afin de faciliter le financement des campagnes d'essais. Sur l'exercice 2014, le Groupe a perçu la seconde tranche de la subvention du Conseil Régional d'Aquitaine pour 144 K€.

## SESCO (Stockage Energie Solaire sur COfalit) et RESCOFIS.

Le projet SESCO consiste à valoriser le Cofalit (matériau issu de la vitrification de déchets d'amiante) dans le domaine du stockage d'énergie, principalement en lien avec l'utilisation de concentrateurs solaires. Le consortium qui a réalisé ce programme était constitué du laboratoire de thermoénergétique PROMES, du laboratoire de matériaux Cemthi et d'Europlasma et a bénéficié d'une subvention de l'ANR de 30 K€.

Ce programme a été clôturé en 2014 et se prolonge avec le programme ANR RESCOFIS (2014-2017) animé par Idhelio et en collaboration avec Rhapsodie (Ecole des Mines d'Albi, l'ICAM de Toulouse et Europlasma). Ce nouveau projet doit aboutir à la réalisation d'un prototype de centrale de quelques centaines de kW équipé d'un stockeur/échangeur utilisant du Cofalit granulaire comme matériau de stockage d'énergie thermique issue du captage du rayonnement solaire (système Beam Down). Il bénéficie d'une aide ANR d'un montant total de 26 K€.

## **Energies renouvelables (CHO Power)**

## Livraison technique provisoire de l'usine CHO Morcenx

CHO Power, filiale dédiée aux Energies Renouvelables, a finalisé en 2012 la construction de l'usine de production électrique à partir de déchets et biomasse de Morcenx. La centrale électrique a été mise en route à l'été 2012 mais la livraison technique préliminaire (Take Over Date) n'a pas pu avoir lieu à cause de la défaillance du gazéifieur et d'un incident technique qui a entrainé l'arrêt de l'usine en

février 2013. Le redémarrage de l'usine a eu lieu début 2014, après remplacement de l'équipement défaillant par un gazéifieur fourni par la société américaine PRM Energy Systems Inc.

Toutefois, des incidents sur certains auxiliaires et des besoins de réglage sur le procédé ont retardé une nouvelle fois la livraison technique préliminaire de l'usine (Take Over Date, « TOD »), qui était fixée au 28 février 2014, et qui est finalement intervenue le 13 juin 2014, au terme des tests de performance convenus. En conséquence et conformément aux accords, le % de détention de CHO Power dans CHO Morcenx est passé de 25% à 35% en date du 29 septembre 2014 suite à l'exercice des BSA3.

Les différentes campagnes de tests menées pendant la période de montée en puissance ont permis d'effectuer des progrès substantiels dans la mise au point du procédé :

- Les essais de juillet ont permis de faire fonctionner les moteurs avec du gaz de synthèse issus de déchets, matérialisant une innovation majeure.
- Les essais de septembre 2014 ont permis de porter le PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur) du gaz de synthèse de 2,5 à 4,2 MJ/kg et
- les essais de performance d'octobre ont permis de valider le fonctionnement de la centrale à son rendement nominal : ainsi, pour un débit de déchets/biomasse entrant d'environ 4 t/h, et grâce au fonctionnement simultané de la turbine et des deux moteurs, la centrale a délivré au réseau 5 MWe d'électricité renouvelable.
- En décembre 2014, des tests d'endurance ont été effectués : pour la première fois l'usine de CHO Morcenx a fonctionné pendant 14 jours consécutifs, entre le 1<sup>er</sup> et le 14 décembre, traitant 886 tonnes de déchets et biomasse et produisant 383MWh d'électricité.

Ces campagnes de tests ont également révélé de nouvelles améliorations techniques et mécaniques permettant l'optimisation technique, économique et environnementale du procédé. Un plan d'achats d'équipements de 2 315 K€, complémentaire aux 1 165 K€ déjà identifiés au 31 décembre 2013, a été décidé et sera réalisé pour la livraison définitive de l'usine. Ce montant supplémentaire a été inclus dans les coûts à terminaison du contrat au 31 décembre 2014 au regard de la méthode de reconnaissance à l'avancement du chiffre d'affaires et de la marge du contrat de construction (EPC).

En outre, afin d'atteindre la puissance nominale, il est nécessaire de compléter les équipements actuels par l'ajout de moteurs supplémentaires dont la commande et le financement incombent au propriétaire de l'usine.

Les essais réalisés sur ces derniers mois ayant permis d'améliorer nettement la qualité du gaz de synthèse, les équipes se concentrent désormais sur la définition d'un design optimisé de la centrale moteurs pour maximiser la performance technique et économique de l'usine. Les nouveaux moteurs seront opérationnels quelques mois après la finalisation de la définition du design et des caractéristiques.

La livraison finale de l'usine (Acceptance) est donc programmée en deux étapes : livraison de l'usine dans sa configuration actuelle (avec deux moteurs) à l'été 2015 (« Acceptance with Reserve ») et livraison complétée avec les moteurs supplémentaires quelques mois plus tard (« Lifting of Reserves »).

Le retard de livraison de la centrale et la forte mobilisation des équipes de l'exploitant CHOPEX SAS pendant la phase de mise au point et de montée en puissance nous conduisent à effectuer une nouvelle estimation des coûts liés au contrat de construction EPC.

## **Projet CHO Tiper**

Dans le cadre du déploiement de sa technologie et conformément au calendrier annoncé, CHO Power et son partenaire développeur ENRgy ont constitué à parts égales la SAS CHO Tiper, au capital social de 1 000 €, et déposé les demandes de permis de construire et d'exploiter la centrale électrique CHO Tiper, localisée à Thouars (Deux-Sèvres). Reposant sur le même modèle économique et industriel que l'usine CHO Morcenx, CHO Tiper devrait développer une puissance électrique de 10,5 MWe et couvrir les besoins en électricité d'un habitant sur huit du département.

## Développement commercial

Au-delà du projet CHO Tiper, le développement sélectif de nouveaux projets d'énergie renouvelable a été mis en œuvre, répondant au double objectif de (i) fournir à CHO Power un niveau d'activité soutenu à partir de 2016 et (ii) éviter la dispersion des équipes dont l'objectif prioritaire reste la montée en puissance de CHO Morcenx.

Ainsi, la stratégie de déploiement des usines CHO Power reste pour le moment très focalisée sur la France. Plusieurs projets sont en cours d'étude, devant permettre au cours du second semestre 2015 de déposer les dossiers complets de demandes de permis correspondantes. Le projet le plus avancé dans ce cadre est CHO Locminé (Morbihan), pour lequel la société de projet (SAS CHO Locminé) a été créée en mars 2015. Conscients des enjeux que représente la gazéification avancée en regard des ambitions relatives à la transition énergétique, CHO Power a adhéré au Club Pyro-gazéification, syndicat professionnel de la filière, afin notamment de contribuer à faire évoluer le cadre règlementaire actuellement peu adapté à ces nouvelles techniques encore souvent assimilées à l'incinération dans les textes.

CHO Power reste néanmoins sollicité par des développeurs étrangers. Ainsi, le Canadien Fourth State Energy a retenu la technologie CHO Power pour ses projets d'usine, notamment en Nouvelle Ecosse, ou en remplacement de l'usine Plasco à Halifax.

Plus largement, CHO Power répond aux sollicitations à l'export en proposant des études: plusieurs propositions ont été faites en ce sens, dans divers pays, et devraient déboucher dans les prochains mois. Si l'export n'est pas aujourd'hui la priorité stratégique du groupe en matière d'exécution de projets, la demande est susceptible de générer des opportunités de partenariat ou vente de licences.

## **Financement**

Les principales mesures de financement, intervenues au cours de la période et décrites en note 1.0 ci-avant, ont été utilisées essentiellement pour les besoins de l'activité Energies Renouvelables (usine CHO Morcenx).

## Destruction des déchets dangereux (Inertam)

## Activité de traitement de déchets d'amiante

La production du 1<sup>er</sup> semestre 2014 (1456 tonnes vitrifiées) a été fortement perturbée par des pannes récurrentes affectant en particulier les redresseurs des torches.

La campagne d'entretien préventif a été réalisée en juin 2014. La production a repris en juillet et grâce aux efforts de rigueur opérationnelle déployés dès le premier semestre, de meilleures réalisations qualitatives et quantitatives ont permis de vitrifier 2587 tonnes sur le 2<sup>nd</sup> semestre 2014. Malgré cette amélioration sensible, le tonnage total traité en 2014 (4043 tonnes) reste très inférieur au niveau requis pour atteindre le point mort, avec une contribution négative au résultat consolidé

Dans ce contexte, une dépréciation du Goodwill d'Inertam a été constatée pour un montant de 1 308 K€.

#### **Investissements**

Le plan d'amélioration des performances d'Inertam inclut :

- les investissements de maintenance récurrents, notamment le remplacement périodique des matériaux réfractaires nécessaires à la maintenance du four de vitrification.
- des investissements d'amélioration et de fiabilisation de la production qui permettront d'améliorer notablement la disponibilité de l'installation. Une enveloppe de 1 M€ a été allouée à ce plan d'investissement a démarré fin 2014 et se poursuit sur 2015.

## Air et Gaz (activité cédée)

Dès 2013, le Groupe a adopté une stratégie de recentrage sur son cœur de métier : l'application de la technologie plasma dans les domaines du traitement des déchets dangereux et de la production d'énergie renouvelable.

Dans cette optique, le groupe Europlasma a cédé sa branche d'activité Air et Gaz au Groupe CMI au terme d'accords signés le 16 décembre 2013. L'opération, d'un montant total de 3,5 M€ prévoit le versement du produit de cession en 4 tranches:

- 1750 K€ en décembre 2013 ;
- 750 K€, en janvier 2014;
- 300 K€, en juillet 2014;
- 700 K€, sous réserve du respect de garanties contractuelles de passif et au plus tard en décembre 2018.

La société CMI a procédé au versement de la 2<sup>nde</sup> tranche du prix de cession d'Europe Environnement, soit 750 K€, en janvier 2014, conformément aux accords.

En date du 27 mars 2014, les associés de FIG ont décidé de réduire le capital social à hauteur de 1 269 K€, dont 500 K€ par voie de remboursement aux associés. Europlasma a perçu 251 K€, correspondant à sa quote-part de détention dans FIG de 50,22%, et 249 K€ ont été versés aux minoritaires.

La société CMI a procédé au versement de la 3ème tranche du prix de cession d'Europe Environnement, soit 300 K€, en juillet 2014, conformément aux accords.

En date du 12 août 2014, les associés de FIG ont décidé de réduire le capital social à hauteur de 330 K€ par voie de réduction du montant nominal des actions pour remboursement aux associés. Europlasma a perçu 166 K€, correspondant à sa quote-part de détention dans FIG de 50,22%.

La société Europlasma a racheté en novembre 2014 pour 12 K€ une partie des minoritaires de FIG portant sa quote-part de détention à 80,62%.

## **SITUATION DE LA SOCIETE EUROPLASMA**

La Société Europlasma SA a réalisé un chiffre d'affaires de 827 K€ en 2014, contre 2 931 K€ en 2013, et une perte d'exploitation de 5 074 K€ contre une perte d'exploitation de 2 022 K€ pour l'exercice précédent.

## Résultat d'exploitation

en K€	31/12/2014	31/12/2013	var
Chiffre d'affaires	827	2 931	-2 104
Production stockée et immobilisée	156	330	-174
Subventions d'exploitation	8	167	-159
Reprises sur amortissement et			
provisions, transfert de charges	53	69	-16
Autres produits	0	0	0
Produits d'exploitation	1 044	3 497	-2 453
Achats et variations de stocks	-33	-116	83
Autres achats et charges externes	-1 339	-2 597	1 258
Impôts et taxes	-39	-37	-2
Charges de personnel	-1 854	-1 501	-353
Dotations aux amortissements et			
provisions	-2 773	-1 207	-1566
Autres charges d'exploitation	-80	-61	-19
Charges d'exploitation	-6 118	-5 519	-599
Résultat d'exploitation	-5 074	-2 022	-3052

Le chiffre d'affaires est en nette diminution du fait de :

- La suspension du contrat KNPP à la demande du client a empêché la reconnaissance de revenu sur le contrat dans les comptes 2014, (impact de -1 M€ par rapport à 2013)
- L'absence de chiffres d'affaires sur les pièces de rechange avec le partenaire KES (impact de 400 K€ par rapport à 2013)
- La diminution des refacturations intragroupes des mises à disposition de personnel dans la mesure où les salariés ont été transférés fin 2013.

Les autres achats et charges externes connaissent une baisse de 1,3 M€ liée à :

- La suspension du contrat KNPP
- La diminution des dépenses opérationnelles du pilote KiWI, expliquant par là-même la baisse de la production immobilisée.

Les charges de personnel sont en augmentation du fait des indemnités de départ de certains collaborateurs, de l'enregistrement dans les comptes des primes 2013 et de l'arrivée du nouveau Directeur Général.

Les dotations aux amortissements et provisions sont en hausse, du fait de la dépréciation de l'immobilisation Kiwi pour 50% de sa valeur nette comptable au 31 décembre 2014 soit 1 027 K€ ainsi que l'enregistrement d'une provision pour risque de 851 K€. En conséquence, le résultat d'exploitation se solde par une perte de 5 074 K€ en 2014 contre une perte de 2 022 K€ en 2013.

## Résultat financier

en K€	31/12/2014	31/12/2013	var
Produits financiers	478	18 257	-17 779
Charges financières	-20 568	-26 143	5 575
Résultat financier	-20 090	-7 885	-12 205

## Résultat exceptionnel

en K€	31/12/2014	31/12/2013	var
Produits exceptionnels	198	136	62
Charges exceptionnelles	-107	-81	-26
Résultat Exceptionnel	91	129	-38

En 2014, les produits exceptionnels incluent essentiellement des reprises de subventions d'investissements (132 K€) ainsi que des produits issus des plus-values du contrat de liquidité pour 63 K€. Les charges exceptionnelles sont, quant à elles, composées de moins-values enregistrées sur le contrat de liquidité 79 K€ et de dotations exceptionnelles d'amortissements pour 23 K€.

Le résultat exceptionnel 2013 se composait pour l'essentiel de la même façon : des reprises de subventions d'investissements au compte de résultat pour 124 K€ ainsi que des pertes sur le contrat de liquidité pour 59 K€.

## Résultat net

en K€	31/12/2014	31/12/2013	var
Résultat avant impôts	-25 074	-9 778	-15 296
Impôts sur les sociétés et CIR	108	371	-263
Résultat net	-24 966	-9 407	-15 559

Le poste Impôts sur les bénéfices est intégralement constitué du crédit d'impôt Recherche comptabilisé au titre de l'exercice (2013 : idem).

Le résultat net 2014 s'établit ainsi à une perte de 24 966 K€, contre une perte de 9 407 K€ au titre de l'exercice 2013.

# Analyse du bilan et de la situation financière

# Actif immobilisé

en K€		2014			2013			var	
	VB	Amt. Dép.	VNC	VB	Amt. Dép.	VNC	VB	Amt. Dép.	VNC
Immobilisations incorporelles	2 773	1950	823	2 6 18	1714	904	155	236	-81
Immobilisations corporelles	5 941	4 327	1614	5 968	2 699	3 269	-27	1628	-1655
Immobilisations financières	58 965	51927	7 038	38 218	32 630	5 588	20 747	19 297	1450
Actif Immobilisé	67 679	58 204	9 475	46 804	37 043	9 761	20 875	21 161	-286

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des frais de développement, des brevets et des logiciels.

Les immobilisations corporelles correspondent essentiellement à des installations, machines et équipements, et notamment à la plate-forme de Recherche et Développement et au pilote Kiwi situés à Morcenx.

Les immobilisations financières correspondent aux titres de participation détenus par Europlasma SA, ainsi qu'aux prêts accordés aux filiales détenues. L'augmentation de ce poste en valeur brute est essentiellement due à l'augmentation des prêts accordés à CHO Power (20 101 K€) ainsi qu'à la SCIG (639 K€).

Dans le cadre de l'établissement de ses comptes annuels 2014, Europlasma a été amenée à reconsidérer la valeur d'utilité des titres qu'elle détient dans ses 3 filiales Inertam, FIG et CHO Power et à enregistrer des compléments de provisions pour dépréciation significatifs d'un total de 19 297 K€.

### **Titres Inertam**

Les titres Inertam ont été dépréciés à 100% amenant ainsi un complément de 2 350 K€.

En raison des pertes opérationnelles s'accumulant depuis plusieurs exercices, des problèmes techniques récurrents même s'ils sont soldés par de nouveaux programmes d'investissement, la direction a considéré qu'il existait des indices objectifs et convergents de perte de valeur et a ainsi ramené la valeur des titres à 0.

#### Titres FIG

Compte tenu de la cession du sous-groupe Europe Environnement dont FIG était la holding des sociétés, la société n'a plus à ce jour de survaleur potentielle. La valeur nette des titres a donc été réévaluée en fonction de la quote-part de situation nette détenue au 31 décembre 2014, et ce suite au rachat des minoritaires fin 2014 pour un montant de 12 K€. Il est à noter que la valorisation nette des titres pour 533 K€ tient compte des distributions de dividendes perçues en 2014 pour 417 K€ et des distributions à venir une fois les dernières tranches de paiement reçues.

## **Titres CHO Power**

Les opérations de recapitalisation de l'été 2013 destinées à renforcer les fonds propres ont permis d'apurer les pertes accumulées de CHO Power depuis sa création. L'Assemblée Générale de CHO Power statuant sur les comptes 2013 a constaté une réduction de capital ramenant ainsi le capital de CHO Power de 14 393 224 € à 575 000 €. Néanmoins, compte tenu de la perte de 16 074 K€ enregistrée dans les comptes sociaux 2014 de CHO Power, incluant une dépréciation de 2 440 K€ des titres et créances rattachées de sa filiale CHOPEX détenue à 100%, la Direction a constaté dans les comptes d'Europlasma SA une provision complémentaire de 601 K€ sur les titres de participation de CHO Power dont la valeur nette comptable est désormais nulle. Par ailleurs, une dépréciation complémentaire de 15 474 K€ a été enregistrée sur la créance d'un montant brut de 20 101 K€ pour constater ainsi l'intégralité de la perte 2014 de sa filiale CHO Power dans ses comptes.

## Disponibilités et dettes financières

en K€		2014			2013			var	
		Amt.			Amt.			Amt.	
	VB	Dép.	VNC	VB	Dép.	VNC	VB	Dép.	VNC
Trésorerie et équivalents									
(D)	13 331	0	13 331	980	1	978	12 351	-1	12 353
Dettes financières (C)	0	0	0	1 142	0	1 142	-1 142	0	-1 142
Endettement net (C - D)	-13 331	0	-13 331	162	-1	164	-13 493	1	-13 495

Au 31 décembre 2014, Europlasma SA n'a plus de dettes financières et une situation de trésorerie excédentaire.

Cette amélioration traduit l'assainissement de la situation financière du groupe réalisé suite aux augmentations de capital de février 2014 et octobre 2014.

A l'issue des différentes augmentations de capital réalisées en 2014, l'ensemble des prêts relais ont été convertis en actions à hauteur de 14 498 K€ et Europlasma a bénéficié d'un apport de liquidités de 25 062 K€, net de frais.

Au 31 décembre 2014, la trésorerie excédentaire a été placée dans des dépôts à terme rémunérés, mais non bloqués.

## **Fonds propres**

en K€	31/12/2014	31/12/2013	var
Capital social	6 904	1 576	5 328
Primes d'émission, de fusion, d'apport	48 973	14 729	34 244
Réserves	419	431	-12
Report à nouveau	-9 407	0	-9 407
Résultat de l'exercice	-24 966	-9 407	-15 559
Subventions d'investissements	628	662	-34
Capitaux propres	22 551	7 992	14 559
Avances conditionnées	980	1 202	-222
Autres fonds propres	980	1 202	-222
			0
Fonds propres	23 531	9 194	14 337

La variation des fonds propres à hauteur de + 14 337 K€ résulte :

- des augmentations de capital de janvier et octobre 2014 pour 4 351 K€ et pour 35 910 K€, mais également de l'augmentation de capital liée aux exercices de BSAR A et BSAR B pour 833 K€. Les frais imputés sur les primes d'émission pour ces augmentations de capital s'élèvent à 1 534 K€,
- de la perte de l'année pour 24 966 K€.

Les autres fonds propres sont constitués d'avances remboursables reçues de la part de Bpifrance, ex OSEO Innovation, dans le cadre d'aides à l'innovation pour la réalisation de programmes liés aux projets Turboplasma® et KiWi.

## **Provisions**

en K€	31/12/2014	31/12/2013	var
Provisions pour risques et charges	1129	316	813
Provisions pour indemnités de départ en retraite	41	24	17
Provisions	1170	340	830

Les provisions pour risques et charges sont constituées notamment des provisions pour garanties données aux clients pour 213 K€, incluant une diminution de 38 K€ suite à la reprise de provision liée à une fin de période de garantie.

Les provisions pour risques et charges incluent également au 31 décembre 2014 une provision de 851 K€ destinée à couvrir l'engagement contractuel d'attribution de bonus sur performances sous forme d'actions gratuites à verser au Directeur Général du Groupe Europlasma. Cet engagement était notamment conditionné par le succès des augmentations de capital en 2014.

#### **Dettes fournisseurs**

La décomposition des dettes fournisseurs par échéance se présente comme suit :

en K€	31/12/2014	31/12/2013	var
Dettes non échues			
- de 30 jours	146	47	99
de 30 à 60 jours	17	15	2
+ de 60 jours et non facturées	558	1 001	-443
Dettes échues	215	687	-472
Total	936	1 750	-814

La diminution du poste « dettes non échues à + de 60 jours et non facturées » est principalement due à l'apurement du poste « factures non parvenues sur avancement de travaux », destiné à ajuster les coûts en fonction de l'avancement réel des contrats long terme, mais surtout à l'apurement des dettes inter compagnies.

De la même façon, les dettes échues, sont en diminution du fait de l'apurement des dettes intercompagnies.

## ÉVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE

### Emission de BSA Europlasma au profit de CHO Morcenx et souscription

Par décision du 17 mars 2015, prise en exécution de la délégation de pouvoirs consentie par l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2014 (13eme résolution), le Conseil d'Administration a fixé du 25 mars au 15 avril 2015 la période de souscription des 350.000 BSA BLFA2014 émis au profit de CHO Morcenx. La période de souscription a été clôturée par anticipation le 25 mars 2015, date de la souscription de l'intégralité des bons émis et du versement du prix de souscription correspondant par CHO Morcenx.

#### Signature d'un contrat avec un industriel Chinois

Europlasma Industries a signé avec une société industrielle chinoise un contrat pour la fourniture d'ingénierie et d'équipements d'une unité de vitrification de cendres volantes issues de l'incinération d'ordures ménagères. Le nom du client et le montant du contrat ne peuvent pas être divulgués à ce stade, en respect des engagements réciproques de confidentialité. Cette unité plasma d'une capacité de 30 tonnes/jour sera installée dans la province de Guangdong, la plus peuplée de la République populaire de Chine, et livrée début 2016. L'usine d'incinération ainsi équipée sera la première installation chinoise capable de neutraliser et valoriser ses

cendres volantes, en réponse aux attentes du gouvernement chinois relatives à la protection de l'environnement.

#### PERSPECTIVES D'ACTIVITE

#### Etudes et Ingénierie, Torches et procédés (Europlasma Industries)

Conformément à la stratégie du Groupe établie début 2014, les équipes ont entrepris des efforts de sensibilisation des industriels aux propriétés des torches à plasma, et des avantages significatifs qu'ils sont susceptibles d'en retirer. Outre leurs conséquences positives sur le volume d'affaires, ces efforts génèrent une double diversification pour Europlasma, sectorielle et géographique.

La vente d'études d'ingénierie, étape indispensable à la validation d'un procédé industriel innovant basé sur les propriétés des torches à plasma, et donc préliminaire à la fourniture de systèmes, se poursuit. Une nouvelle commande a été enregistrée en Mars 2015 auprès d'un client Européen.

### Contrat KNPP (Kozloduy Nuclear Power Plant)

Suite à de nombreux reports, le projet se poursuit désormais conformément au planning révisé. Un nouvel avenant prévoyant un complément de prix est en discussion afin de tenir compte des prestations complémentaires (dont garantie, assurances, etc..) qui seront fournies par Europlasma suite au retard de l'installation du fait du client. Le réassemblage de l'installation de vitrification de déchets faiblement radioactifs, par les équipes d'Europlasma, est prévu fin 2015, pour une mise en service industrielle début 2017.

#### Programme R&D KIWI

Après la suspension des activités sur le pilote Kiwi au cours de l'année 2014, il a été décidé de repositionner cet outil unique en Europe. Le site pourra être utilisé pour les besoins de CHO Power afin de lancer quelques études d'optimisation des équipements et du procédé de production à partir des déchets de nature diverse (Waste To Energy). Il sera également mis à disposition d'industriels afin de développer ou valider de nouveaux procédés. Ces services pourront être proposés sous forme d'accord de partenariat ou comme de simples prestations de services.

### **Energies renouvelables (CHO Power)**

## Centrale CHO Morcenx

La mise en place de nouveaux équipements, indispensables à l'atteinte des performances requises, se poursuit au rythme des livraisons de la part des fournisseurs sélectionnés, conformément au planning. Ainsi le nouvel échangeur a été livré et installé en Janvier, et la modification de la chaudière de récupération a été finalisée en Avril. Pour rappel, cette chaudière dans sa configuration précédente ne permettait pas à la centrale de fonctionner à plus de la moitié de sa capacité de déchets/ biomasse nominale. Les essais de réception, avec les 2 moteurs présents sur site, sont prévus à l'été 2015.

## **Projet CHO Tiper**

Le développement du projet CHO Tiper se poursuit à un rythme soutenu, avec le soutien des autorités locales. Le CODOA (Certificat ouvrant droit à obligation d'achat), le permis de construire et l'avis favorable de l'autorité environnementale ont été obtenus. Le calendrier initial prévoyant un début de construction en fin d'année 2015 est maintenu.

### Projet CHO Locminé

Afin d'assurer le calendrier de déploiement de 2 usines en 2016, CHO Power et son partenaire ENRgy ont lancé le développement du projet CHO Locminé, localisé à Locminé (56). Le projet repose sur le même modèle économique que l'usine CHO Morcenx et la future CHO Tiper. La société projet CHO Locminé SAS a été constituée à parts égales au capital social de 1 000 €. Les demandes de permis seront déposées prochainement.

## Développement commercial

Le développement de nouveaux projets de centrales électriques se poursuit. La stratégie de déploiement des projets, essentiellement en France à ce stade, s'appuie sur un réseau de partenaires développeurs et les montages envisagés sur ces projets sont de type « BOO » (Build Own Operate), dans lesquels l'usine sera construite par CHO Power et exploitée par sa filiale CHOPEX.

Ainsi, une dizaine de projets en France font actuellement l'objet d'études préliminaires ou détaillées.

Compte-tenu des capacités d'exécution limitées de projets à l'étranger et des problématiques associés, la stratégie de CHO Power consiste essentiellement, à ce stade, à répondre aux sollicitations non françaises en proposant des avant-projets sommaires. Plusieurs propositions ont été faites en ce sens, dans divers pays, et pourraient déboucher dans les prochains mois. CHO Power étudiera au cas par cas la faisabilité financière (maitrise d'œuvre, partenariat ou octroi de licence) pour en optimiser la valorisation et en minimiser le risque.

### Destruction des déchets dangereux (Inertam)

L'année 2014 a permis d'analyser en profondeur les causes des pertes récurrentes d'Inertam, et de mettre en place un plan correctif, combinant discipline opérationnelle (dont les résultats ont été observés dès le 2<sup>nd</sup> semestre 2014), et améliorations techniques (investissement de 1 M€).

L'arrêt programmé de janvier/février 2015 pour réfection du four a pu ainsi être mis à profit pour exécuter une première phase d'amélioration technique, destinée à augmenter la disponibilité de la centrale. La production a redémarré début mars, et a depuis délivré un taux de disponibilité supérieur aux attentes.

Le contexte et les perspectives pour Inertam restent très favorables. En parallèle, le CESE (Comité Economique et Social Européen) a publié un rapport en Février 2015 (CCMI/130) recommandant fermement aux états membres de favoriser la destruction définitive de l'amiante par rapport à son enfouissement, une solution reconnue comme temporaire et potentiellement dangereuse pour les générations futures.

### **ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE**

### Variations de périmètre

#### Financière GEE

Le % de détention de Europlasma dans FIG est passé de 50,22% à 80,62% suite au rachat d'une partie des minoritaires pour un prix de 12 K€. Ce rachat a eu un impact positif comptabilisé directement dans les capitaux propres groupe à hauteur de 192 K€.

## **CHOPEX**

La société CHOPEX SAS, filiale à 100% de la société CHO Power SAS a été créée en date du 17 juillet 2013. Elle sera l'exploitante de la centrale électrique de CHO Morcenx à compter de la livraison définitive de la centrale à sa propriétaire, CHO Morcenx.

La société CHOPEX SAS opère la mise en service de la centrale de CHO Morcenx sous la responsabilité du contractant CHO Power SAS.

## **CHO MORCENX**

Le % de détention de CHO Power dans CHO Morcenx est passé de 25% à 35% suite à l'exercice des BSA 3 lié à la livraison préliminaire de l'usine prononcée en juin 2014.

## **CHO Tiper**

La société CHO Tiper SAS, véhicule devant porter la 2ème usine CHO Power, a été constituée le 19 septembre 2014. Son capital social de 1 000 € a été apporté à parts égales par CHO Power et le partenaire co-développeur du projet, la société ENRgy Sarl.

En raison de son intérêt négligeable (pas de revenu, résultat provisoire proche de -1 K€, total bilan de 5 K€ et pas d'engagement hors bilan), la SAS CHO Tiper n'est pas intégrée dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2014.

## Analyse de l'activité et des performances 2014

en K€	31/12/2014	31/12/2013	var
Chiffre d'affaires	8 983	12 572	-3 589
Autres produits d'exploitation	2 247	4 870	-2 623
Amortissements, dépréciations et provisions (*)	-11 674	-4 146	-7 527
Autres charges d'exploitation	-22 495	-22 430	-65
Résultat opérationnel	-22 940	-9 135	-13 804
EBITDA	-11 176	-5 341	-5 836
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence	90	-352	441
EBIT	-22 850	-9 487	-13 363
Coût net de l'endettement	-1 021	-788	-233
Autres produits et charges financiers	-1 800	-110	-1 690
Impôts sur les bénéfices	-322	-152	-170
Résultat net de l'ensemble consolidé	-25 993	-13 061	-12 933
Intérêts minoritaires	2	1 364	-1 362
Résultat net (part Groupe)	-25 991	-11 697	-14 295

<sup>(\*)</sup> Ce poste inclut les dotations aux amortissements et provisions ainsi que les dépréciations et les pertes de valeur sur Goodwil.

# Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe, en retrait de 28,6% s'établit à 9 M€ en 2014, pour 2 principales raisons :

- La suspension du contrat KNPP à la demande du client a empêché la reconnaissance de revenu sur le contrat dans les comptes 2014,
- Les changements d'estimation sur le contrat EPC ont conduit à un léger retrait du pourcentage d'avancement ce qui a entraîné l'enregistrement d'un chiffre d'affaires négatif de 638 K€ sur le contrat EPC, soit une variation entre 2013 et 2014 de 2 380 K€.

Le chiffre d'affaire est en progression de 3% sur Inertam entre 2013 et 2014 du fait d'un changement de stratégie sur la typologie des déchets traités avec une augmentation des capacités de traitement de déchets à démanteler.

## Résultat d'exploitation

en K€	31/12/2014	31/12/2013	Var
Chiffre d'affaires	8 983	12 572	-3 589
Autres produits d'exploitation	2 247	4 870	-2 623
Amortissements, dépréciations et provisions (*)	-11 674	-4 146	-7 528
Autres charges d'exploitation	-22 495	-22 430	-515
Résultat opérationnel	-22 940	-9 135	-13 804
EBITDA	-11 176	-5 341	-5 836
EBIT	-22 850	-9 487	-13 363

<sup>(\*)</sup> Ce poste inclut les dotations aux amortissements et provisions ainsi que les dépréciations et les pertes de valeur sur Goodwill.

La perte opérationnelle du Groupe en 2014 à 22 940 K€ se creuse de 13 804 K€ par rapport à 2013. Ce résultat s'explique d'une part, par l'augmentation à hauteur de 7 528 K€ des dotations aux amortissements, dépréciations et provisions et d'autre part par la diminution de l'EBITDA de 5 836 K€ par rapport à 2013.

2 335 K€ de dépréciations d'actifs ont été enregistrées sur l'exercice incluant 1 027 K€ de dépréciations sur les immobilisations du site Kiwi et 1 308 K€ de dépréciations du Goodwill d'Inertam.

Il a également été enregistré un total de 3 620 K€ de provisions complémentaires liées à la centrale de CHO Morcenx (3 073 K€ au titre du contrat EPC et 547 K€ pour la période de garantie) ainsi qu'une provision pour risques de 851 K€.

L'EBITDA est une perte de -11 176 K€ au 31 décembre 2014, contre une perte de -5 341 K€ au 31 décembre 2013. Cette dégradation de 5 836 K€ de l'EBITDA provient pour l'essentiel du secteur Energies Renouvelables et du secteur Etudes et Ingénierie, Torches et procédés.

Le segment Energies Renouvelables supporte un EBITDA négatif de -10 227 K€ en 2014, contre -6 331 K€ en 2013. Cette perte résulte principalement du contrat EPC de l'usine CHO Morcenx.

Le secteur Etudes et Ingénierie, Torches et procédé, affiche un EBITDA négatif de -2 402 K€ (-441 K€ en 2013), s'expliquant d'une part par l'absence d'activité sur le contrat KNPP et sur le partenariat avec KES, d'autre part par l'augmentation des coûts de personnel.

Le segment Déchets Dangereux a généré un EBITDA positif de 1 491 K€ stable par rapport à 2013 (EBITDA positif de 1 545 K€ en 2013).

## Information sectorielle

## Etudes et ingénierie, torches et procédés

en K€	31/12/2014	31/12/2013
Chiffre d'affaires	117	1 613
Résultat opérationnel	-5 478	-1 950
EBITDA	-2 402	-441
Résultat net	-6 983	-2 271
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat, part Groupe	-6 983	-2 271

# Energies renouvelables

en K€	31/12/2014	31/12/2013
Chiffre d'affaires	-596	1 784
Résultat opérationnel	-14 358	-6 402
EBITDA	-10 227	-6 331
Résultat net	-15 545	-7 100
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat, part Groupe	-15 545	-7 100

# Destruction des déchets dangereux

en K€	31/12/2014	31/12/2013
Chiffre d'affaires	9 461	9 175
Résultat opérationnel	-3 094	-767
EBITDA	1 491	1 545
Résultat net	-3 454	-964
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat, part Groupe	-3 454	-964

# Air et gaz

en K€	31/12/2014	31/12/2013
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat opérationnel	-10	-17
EBITDA	-39	-113
Résultat net	-11	-2 725
Intérêts minoritaires	2	1 364
Résultat, part Groupe	-9	-1 361

En décembre 2013, FIG, holding du secteur Air et Gaz, a cédé sa participation dans Europe Environnement au Groupe CMI. Seule la société FIG qui porte les dernières tranches de paiement et la garantie d'actif et de passif reste consolidée dans le secteur Air et Gaz au 31 décembre 2014. Cette société n'a plus d'activité propre.

# Charges et produits financiers

en K€	31/12/2014	31/12/2013	Var
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	76	62	13
Coût de l'endettement financier brut	-1 097	-851	-246
Coût de l'endettement financier net	-1 021	-788	-233
Perte et gains de change	4	-5	9
Dividendes	0	0	0
Dépréciations nettes d'actifs financiers	-753	-123	-630
Autres charges financières	-1 100	-22	-1 078
Autres produits financiers	48	39	10
			0
Résultat financier	-2 821	-899	-1 923

Le coût de l'endettement financier concerne principalement les prêts accordés successivement en 2012, 2013 puis 2014 par l'actionnaire de référence et le partenaire financier afin de financer les coûts engendrés par les retards dans la livraison de l'usine CHO Morcenx. Ces prêts étant tous remboursés à fin octobre 2014 (par conversion dans le cadre de l'augmentation de capital du mois d'octobre 2014), les coûts financiers associés à ces prêts et constatés en 2014 seront nuls en 2015. Les nantissements afférents à ces prêts sont par conséquent devenus caduques, se traduisant par une diminution des engagements hors bilan correspondants de 7 574 K€.

Les autres intérêts d'emprunt concernent le prêt immobilier accordé au Groupe pour financer le bâtiment de l'usine de CHO Morcenx et les prêts consentis par la BPI à Inertam pour le financement de ses investissements.

Les dépréciations sont surtout composées de la dépréciation des 50% restant des BSA 4 CHO Morcenx pour un total de 427 K€. En effet, les conditions d'exercice des BSA4 prévoient qu'ils puissent être exercés sous réserve de l'atteinte d'un niveau de performance et de capacité pendant 3 mois consécutifs avant fin décembre 2015. Compte tenu des performances actuelles de l'usine et du calendrier d'optimisation de l'usine, l'exercice de ces BSA en 2015 a été jugé peu probable et ceux-ci qui étaient antérieurement provisionnés à 50% le sont maintenant à 100%.

Les autres charges financières pour 1 078 K€ sont principalement composées des bonus accordés aux prêteurs de l'été 2014. Les conditions de ces prêts prévoyaient en effet une clause de rémunération additionnelle en cas de remboursement accéléré par voie de conversion en actions.

#### Résultat net

en K€	31/12/2014	31/12/2013	var
Résultat opérationnel	-22 940	-9 135	-13 804
Résultat financier	-2 821	-899	-1 923
Impôt sur les bénéfices	-322	-152	-170
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	90	-352	441
Résultat des activités destinées à être abandonnées ou cédées	0	-2 523	2 523
Résultat net de la période	-25 993	-13 061	-12 932
Intérêts minoritaires	2	1 364	-1 362
Résultat net, part du Groupe	-25 991	-11 697	-14 294

La baisse du résultat net de 14 294 K€ s'explique essentiellement par la chute de 13 971 K€ du résultat opérationnel (cf. commentaires sur l'analyse du résultat opérationnel par secteur) et par la dégradation du résultat financier (cf commentaires sur l'analyse du résultat financier).

Le groupe Europe environnement (activité Air & Gaz) étant cédé, il n'y a pratiquement plus d'intérêts minoritaires. Le résultat des activités cédées correspondait en 2013 à la perte du sous-groupe Europe environnement vendu augmentée de la moins-value de cession.

# Analyse du bilan et de la situation financière du groupe 2014

## **Actifs non courants**

en K€	31/12/2014	31/12/2013	var
Goodwill	1 316	2 624	-1 308
Autres immobilisations incorporelles	1 065	1 438	-373
Immobilisations corporelles	12 287	15 937	-3 650
Immeubles de placement	0	0	0
Participations dans les entreprises associées	3 685	3 677	8
Autres actifs financiers non courants	2 392	5 731	-3 339
Impôts différés actifs	1 896	2 191	-295
Actifs non courants	22 641	31 597	-8 956

La diminution des actifs non courants entre 2013 et 2014 de 8 956K€ s'explique principalement par :

- Les dépréciations d'actifs concernant le Goodwill d'Inertam pour 1 308 K€ et le site d'essai Kiwi pour 1 027 K€.
- La reclassification en actif courant de la garantie financière de 3 750 K€ (7 500 K€ valeur brute) versée dans le cadre du contrat EPC (Engineering, Procurement, and Construction) de la centrale de CHO Morcenx. Cette garantie avait été dépréciée à 50% en 2012 afin de tenir compte des risques de mise en jeu des garanties et pénalités par sa bénéficiaire, Elle est recouvrable, selon des critères de performance, lors de la livraison définitive de l'usine (Final Acceptance) prévue en 2015.

Le solde de la variation est liée à la variation nette des dotations aux amortissements pour 2 623 K€ et par la constitution de garanties supplémentaires requises pour les installations ICPE (350 K€).

### Actifs courants hors trésorerie

en K€	31/12/2014	31/12/2013	var
Stocks et en-cours	1 089	1 028	61
Clients et comptes rattachés	7 310	7 684	-374
Autres créances opérationnelles	4 047	3 116	931
Impôts courants – actif	354	57	297
Autres actifs courants	11 221	2 830	8 391
Actifs des activités destinées à être cédées	0	0	0
Actifs courants hors trésorerie	24 021	14 715	9 306

La forte augmentation des actifs courants hors trésorerie est principalement liée :

- au reclassement en actif courant de la garantie financière de 3 750 K€ versée dans le cadre du contrat EPC (Engineering, Procurement and Construction),
- au versement de 4 000 K€ complémentaire dans le cadre de la garantie financière du contrat EPC qui devrait être restitué à CHO Power en 2015,
- à l'augmentation des acomptes réglés aux fournisseurs de 535 K€ notamment par Inertam pour les travaux de réfection du four du premier trimestre 2015,
- à l'augmentation des créances de TVA en lien avec l'augmentation des postes fournisseurs

## Trésorerie et endettement net

en K€	31/12/2014	31/12/2013	var
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 640	1 978	11 662
Dettes financières courantes	1 359	1 810	-451
Dettes financières non courantes	7 982	15 935	-7 953
Endettement net	-4 299	15 767	-20 066
Taux d'endettement net	-25,4%	505,0%	- 530,4%

Au 31 décembre 2014, l'endettement net du groupe est de −4 299 K€, contre 15 767 K€ au 31 décembre 2013.

Cette amélioration traduit l'assainissement de la situation financière du groupe réalisé suite aux augmentations de capital de février 2014 et octobre 2014.

A l'issue des augmentations de capital de février et d'octobre 2014, Les prêts relais ont été convertis en actions à hauteur de 14 498 K€.

- Le Groupe a bénéficié d'un apport de liquidités de 25 062 K€, (en ce inclut l'exercice de BSAR A et B en novembre et décembre 2014 pour 0,8 M€).

Les dettes subsistantes concernent le prêt immobilier du bâtiment de CHO Morcenx ainsi que les prêts d'Inertam envers la BPI.

Au 31 décembre 2014, la trésorerie excédentaire issue du produit des augmentations de capital a été placée dans des dépôts à terme rémunérés, mais non bloqués.

## **Capitaux propres**

en K€	31/12/2014	31/12/2013	var
Capital	6 904	1 576	5 328
Primes liées au capital	48 973	14 729	34 244
Réserves et report à nouveau	-13 094	-2 235	-10 859
Résultat de l'exercice	-25 991	-11 697	-14 294
Capitaux propres attribuables aux actionnaires du groupe	16 793	2 374	14 419
Intérêts hors groupe	128	748	-620
Capitaux propres	16 921	3 122	13 799
Capitaux propres par action, en € par action	0,24	0,2	0,1

Les capitaux propres se montent à 16 921 K€ au 31 décembre 2014 contre 3 122 K€ au 31 décembre 2013. La variation est essentiellement due aux augmentations de capital réalisées en février et octobre 2014 respectivement pour 4 315 K€ et 35 910 K€ hors frais d'émission, à l'exercice des BSAR A et B en fin d'année pour 834 K€ et au résultat de la période -25 993 K€ en 2014, contre -13 061 K€ en 2013, avant minoritaires).

## Composition du capital social

Au 31 décembre 2014, le capital social d'Europlasma est composé de 69 044 970 actions d'une valeur nominale de 0,10 € chacune.

	31/12/2014	31/12/2013	variation
Nombre d'actions ordinaires	69 044 970	15 764 735	53 280 235
Nombre d'actions de préférences		0	0
Nombre d'actions à la clôture	69 044 970	15 764 7350	53 280 235

## Au cours de l'exercice 2014 :

- -124 500 actions ordinaires ont été créées dans le cadre des attributions gratuites d'actions.
- -7 251 778 actions ordinaires ont été créées lors de l'augmentation de capital de février 2014 ;
- -44 886 782 actions ordinaires ont été créées lors de l'augmentation de capital d'octobre 2014 ;
- -1 017 175 actions ordinaires ont été créées lors de l'exercice de BSAR A et BSAR B.

## **Autres passifs**

en K€	31/12/2014	31/12/2013	var
Avantages du personnel non courants	364	257	107
Provisions non courantes	0	0	0
Impôts différés passifs	309	361	-52
Autres passif financiers non courants	0	1 111	-1 111
Passifs non courants	673	1 729	-1 056
Provisions courantes	5 613	1 061	4 552
Fournisseurs et comptes rattachés	8 997	8 051	946
Impôts courants - passif	0	0	0
Autres dettes opérationnelles	5 604	3 554	2 049
Autres passifs courants	13 153	13 027	126
Passifs des activités destinées à être cédées	0	0	0
Passifs courants	33 366	25 694	7 672
Total autres passifs	34 039	27 423	6 617

Les passifs non courants sont essentiellement composés :

- des avantages du personnel non courants pour 364 K€ au 31 décembre 2014, contre 257 K€ au 31 décembre 2013 (augmentation liée principalement à la diminution du taux d'actualisation de 3,17 % à 1,49%);
- des impôts différés passifs relativement stables par rapport à 2013.

Les autres passifs financiers non courants pour 1 111 k€ correspondaient au 31 décembre 2013 à la part des moratoires fiscaux et sociaux à échéance plus d'un an. Ils ont été transférés en passifs courants au 31 décembre 2014.

Les dettes fournisseurs se montent à 8 997 K€ au 31 décembre 2014, contre 8 051 K€ au 31 décembre 2013. L'augmentation de 11% du poste fournisseurs s'explique par les dépenses opérationnelles pour la mise en route et les essais de l'usine de CHO Morcenx et également par les dépenses liées à l'augmentation de capital du mois d'octobre 2014.

Les autres passifs courants (13 153 K€ au 31 décembre 2014, 13 027 K€ au 31 décembre 2013, se composent essentiellement des produits constatés d'avance sur contrats long terme et sur les prestations de traitement des déchets dangereux. Ces dernières sont en effet facturées pour l'essentiel à la réception des déchets à traiter sur site alors que, le chiffre d'affaires correspondant n'est reconnu qu'au moment de leur traitement effectif.

Les autres passifs courants progressent de 7 672 K€ en rapport avec l'augmentation des dotations aux provisions courantes de 4 552K€ (dont 3 620 K€ sur le contrat EPC). L'augmentation des dettes opérationnelles courantes de 2 049 K€ s'explique principalement par le reclassement en dette courante des dettes fiscales et sociales.

# Analyse de la trésorerie 2014

en K€	31/12/2014	31/12/2013	var
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	-12 020	-4 282	-7 738
Incidence de la variation du BFR	-735	1 662	-2 397
Impôts payés	-326	-108	-218
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-13 081	-2 728	-10 353
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-4 865	104	-4 969
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	29 608	1 773	27 835
Variation de la trésorerie	11 662	-855	12 517
Trésorerie d'ouverture	1 973	2 829	-855
Trésorerie de clôture	13 634	1 973	11 661
Variation de la trésorerie	11 661	-855	12 516

En 2014, les activités opérationnelles et d'investissement ont été financées principalement par les prêts relais additionnels obtenus sur la période (5 800 K€) et les augmentations de capital, étant précisé que le solde net des augmentations de capital réalisées après conversion de l'ensemble des prêts relais en actions à hauteur de 14 498 K€ et imputation des frais d'augmentation de capital de 1 534 K€ s'établit à 25 062 K€.

La capacité d'autofinancement a été fortement grevée, comme en 2013, par les difficultés et retards techniques rencontrés dans le contrat de construction et la mise en route de l'usine CHO Morcenx.

Les flux d'investissements incluent les impacts de la vente d'Europe Environnement réalisée fin 2013 avec 1 050 K€ de produit net de cession encaissé en 2014. Ils incluent également des investissements dans l'outil de production Inertam pour 1 052 K€, un décaissement complémentaire temporaire de 4 000 K€ pour augmenter la caution versée dans le cadre du contrat EPC de l'usine CHO Morcenx (celui-ci devrait

être restitué à CHO Power courant 2015) ainsi que le versement auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations des garantie financières d'Inertam et CHOPEX pour 350 K€.

Les flux des activités de financement concernent en 2014 essentiellement le produit des augmentations de capital pour 25 062 K€ net, le versement de dividendes versés par FIG aux minoritaires pour 417 K€ et le versement des prêts relais octroyés par l'actionnaire de référence et le principal client pour 2 800 K€ ainsi que les prêteurs de l'été 2014 pour 3 000 K€, diminués de remboursements divers et de 483K€ d'intérêts versés.

## DELEGATIONS POUR AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Les délégations en cours de validité à la clôture de l'exercice 2014 et à la date d'émission de ce rapport sont les suivantes :

En Euros	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé	Augmentation (s) réalisée (s) en 2014	Montant résiduel au 01/02/2015
Autorisation d'attribuer gratuitement des actions	21/06/2011 13 <sup>ème</sup> résolution	20/08/2014	10 % du capital social *	13.150€	Néant
Autorisation d'augmenter le capital avec maintien du DPS	08/11/2013 14 <sup>ème</sup> résolution	07/01/2016	Actions ordinaires : 10.000.000 € **	3.401.389,75 € BSAR A****	
			Titres de créance :	1.700.694,87 € BSAR B****	701.785,68 € *****
			10.000.000 € **	4.196.129.7 €	
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS par offre au public	08/11/2013 15 <sup>ème</sup> résolution	07/01/2016	Actions ordinaires : 10.000.000 €		10.000.000 € ***
			Titres de créance : 10.000.000 €	Néant	10.000.000 € ***
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS par placement privé	08/11/2013 16 <sup>ème</sup> résolution	07/01/2016	20% du capital social par an ***	Néant	20% du capital social par an ***
Autorisation d'émettre des bons de souscription d'actions	08/11/2013 17 <sup>ème</sup> résolution	07/01/2016	10 % du capital social *	Néant	10 % du capital social *
Autorisation d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	08/11/2013 18 <sup>ème</sup> résolution	07/01/2016	30.000.000 €	Néant	30.000.000€
Autorisation d'augmenter le nombre de titres émis	08/11/2013 19 <sup>ème</sup> résolution	07/01/2016	15% du montant de l'émission initiale	94.588,50€	15% du montant de l'émission initiale
Autorisation d'émettre des options de souscription d'actions	08/11/2013 22 <sup>ème</sup> résolution	07/01/2016	10% du capital social *	Néant	10 % du capital social *

Autorisation de réduction de capital	01/09/2014 10 <sup>ème</sup> résolution	01/03/2016	10 % du capital social	Non applicable	10 % du capital social
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS, au profit d'une catégorie déterminée de personnes	01/09/2014 11 <sup>ème</sup> résolution	01/12/2014	3.000.000€	1.018.126,30€	Néant

<sup>\*</sup> Par référence au montant du capital social lors de la 1<sup>ère</sup> mise en œuvre

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

<sup>\*\*\*\*</sup> Emission de 68.027.795 BSAR A et 68.027.795 BSAR B ; 2 BSAR A donnent le droit de souscrire à 1 action nouvelle de la Société de 0,10 euros de valeur nominale, 4 BSAR B donnent le droit de souscrire à 1 action nouvelle de la Société de 0,10 euros de valeur nominale.

<sup>\*\*\*\*\*</sup> Montant tenant compte des augmentations de capital ainsi que du nombre théorique d'actions nouvelles à émettre en cas d'exercice de l'ensemble des BSAR